

TERMES DE REFERENCE – Expert en méthodologie et réponse à Appel d’Offre de l’UE

Expertise France

Établissement public placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle a été créée par la loi du 7 juillet 2014 relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Acteur pivot de la coopération technique française et européenne, Expertise France mobilise au Maroc l'expérience et le savoir-faire français en matière de politiques publiques. Cet engagement répond aux besoins d'assistance technique des institutions marocaines et doit contribuer à leur renforcement ainsi qu'au développement économique et social du pays.

Les projets en cours et en développement visent principalement à renforcer les capacités des administrations publiques et des autorités locales pour conduire leurs projets de réformes sur des secteurs prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière, développement durable, développement humain et sécurité.

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Expert en méthodologie et réponse à Appel d’Offre de l’UE
Pays	France
Objet	Écriture d'un projet en réponse à un appel d'offre de l'union européenne pour mettre en place une assistance technique «préparation et riposte aux crises» visant à renforcer le cadre institutionnel et organisationnel du système de santé en matière de gestion des crises sanitaires.
Type de contrat	Contrat de prestation de services à bons de commandes
Durée	12 jours

II. Contexte et justification du besoin

Contexte

Le Roi Mohammed VI a engagé le Maroc dans un processus de réformes politiques, économiques et sociales. Dès 2005, avec le lancement de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), le Royaume s'est lancé dans une démarche d'envergure pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. En réponse aux aspirations de la population marocaine, la réforme constitutionnelle de 2011 a ouvert quant à elle une nouvelle page dans la gouvernance du pays. Elle encourage, à travers notamment le modèle de régionalisation avancée, une large participation de la population à la conception et à la mise en œuvre des plans de développement régionaux.

Les capacités du système de santé marocain en matière de veille et de sécurité sanitaire sur les plans institutionnel, réglementaire, organisationnel et technique ont progressé, mais ces efforts demeurent insuffisants compte tenu de la complexité qui caractérise la surveillance des événements imprévus et des exigences du règlement sanitaire international (OMS-2005). L'évaluation des fonctions essentielles de santé publique, conduite avec l'OMS en 2016, confirme ce constat et recommande au Maroc d'apporter les améliorations nécessaires concernant les huit fonctions, notamment celles relatives à

la surveillance épidémiologique, à la préparation et la riposte face aux urgences de santé publique, à la protection de la santé, y compris la santé environnementale et la santé au travail.

En 2019, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Santé 2025, le Ministère de la Santé a annoncé la mise en place d'un Centre National d'Opérations d'Urgence en Santé Publique (CNOUSP), des Centres Régionaux d'Opérations d'Urgence en Santé Publique (CROUSP) et des Equipes multidisciplinaires d'Intervention Rapide (EIR) au niveau de chacune des Régions, Provinces et Préfectures.

Ce nouveau dispositif vise le renforcement des capacités à détecter précocement, à se préparer et à riposter rapidement et correctement aux urgences de Santé Publique. Il s'appuie sur des institutions partenaires clés telles que l'Institut Pasteur, l'Ecole Nationale de Santé Publique - ENSP et l'Institut d'hygiène. L'ensemble doit pouvoir accompagner les structures de santé dans une préparation et coordination de la réponse aux crises sanitaires qui soit (i) coordonnée au sein des acteurs de la santé, avec les autres Ministères concernés et avec les partenaires techniques et financiers (ii) promptement informée des connaissances scientifiques et descriptives de l'état du système de santé (iii) acceptée et acceptable pour la population comme sur le plan des spécificités de l'éthique en santé.

Description de la demande

En août 2021, la "Directorate-General for Neighbourhood and Enlargement Negotiations (DG NEAR) de l'Union Européenne" lançait un appel d'offre pour un "programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS III) au Maroc.

Expertise France souhaite mobiliser un.e expert.e spécialiste de la construction de projet et de réponse aux Appel d'Offres de l'UE afin d'appuyer son Département Santé au développement d'une proposition technique et financière.

Objectif général de l'offre : Mettre en place une assistance technique «préparation et riposte aux crises» visant à renforcer le cadre institutionnel et organisationnel du système de santé en matière de gestion des crises sanitaires.

Objectifs particuliers:

- AT long terme (appui au renforcement des activités de veille et de surveillance épidémiologique et biologique, renforcer le dispositif de contrôle de l'infection et de la prise en charge dans les établissements de santé; consolider les mécanismes de gouvernance et de coordination du dispositif national);
- AT moyenne/courte durée pour appuyer la réalisation d'études, enquêtes, évaluations, organiser des voyages d'études, séminaires avec des systèmes analogues européens, contribuer à la communication et à la visibilité, coordonner la gestion du marché de fournitures en lien avec cette AT.

III. Objectifs et résultats attendus

Objectif général de la mission

Développer une proposition technique et financière en réponse à l'appel d'offre : Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS III) au Maroc.

Objectifs spécifiques en lien avec le Département Santé d'Expertise France

- En réponse aux Termes de Référence envoyée par l'Union Européenne, préparer une proposition technique comprenant :
 - Une partie Technique incluant :
 - Les détails du Contexte,
 - Une Méthodologie et Organisation complète

- Le détail des activités et besoins en expertise
 - Définir les profils d'expertise pour l'AT long terme et moyenne/courte durée
 - Un cadre logique de Projet cohérent proposant des objectifs hiérarchisés, les résultats attendus, les activités envisagées, une matrice des risques, calendrier, ressources.
 - Le détail des résultats et livrables attendus
 - Un chronogramme de mise en œuvre avec un phasage du Projet en fonction des interventions prioritaires
- Une partie financière
 - Préparer une proposition financière à partir du budget détaillé de l'intervention

Résultats à atteindre

Proposition technique et financière complétée en français, respectant l'ensemble des directives spécifiées dans les Termes de Références de l'Appel d'Offre, défini par le Département Santé d'Expertise France,

Elle inclura :

- Le Contexte,
- La Méthodologie et Organisation complète
- Le détail des activités et besoins en expertise (profil des experts)
- Le détail des résultats et livrables attendus
- Le cadre logique de Projet
- Le chronogramme

IV. Modalité de paiement

L'expert sélectionné recevra un premier acompte au démarrage de la mission, à la réception des livrables et un dernier acompte en case de réponse favorable de l'Union Européenne.

V. Modalités d'intervention et profil de l'expertise

Lieu, durée et modalités d'exécution

La mission d'identification de Projet aura une durée globale de 12 jours de travail, elle se tiendra en majorité au siège du consultant et si possible au siège d'Expertise France à Paris. Si le/la consultant/e ne peut se déplacer sur Paris des réunions régulières seront organisées par vidéo conférence

Expertise et profil

- Expériences avérées et réussies de 4 ou 5 ans dans la rédaction de réponses à appels d'offres de l'UE
- Parfaite connaissance des procédures d'appel d'offre et des modalités de gestion des projets financés par l'UE
- Spécialiste en santé publique avec :
 - une éducation universitaire (maîtrise) en santé publique (sciences sociales ou sciences médicales) ; des qualifications postuniversitaires (masters, PhD) seront considérées comme un plus
 - des connaissances sur les thématiques Sécurité Sanitaire Internationale (SSI) et One Health – Une Seule Santé seront également considérées comme un plus

- Une expérience professionnelle dans une administration publique, un établissement de santé et/ou dans une université d'états membres de l'UE serait un plus
- Très bonnes connaissances du Maroc et/ou Expérience préalable au Maroc souhaitée

Autres Critères

- Très bonnes capacités rédactionnelles
- Parfaite connaissance de la langue française, à l'écrit et à l'oral ;
- Expérience préalable dans la conduite de missions d'assistance technique de court-terme dans un cadre de coopération internationale ;
- Sensibilité dans la conduite de relations institutionnelles ; sens aigu de la diplomatie.

* * *